



**HAUT-COMMISSARIAT  
DE LA RÉPUBLIQUE  
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**PRÉSIDENCE  
DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE**

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Papeete, le 12 août 2020

### **Visio-conférence avec le Ministre des Outre-Mer pour faire le point sur la situation sanitaire de la Polynésie française.**

A la demande de M. Sébastien LECORNU, Ministre des Outre-Mer, celui-ci et les membres de son cabinet, ont tenu une visio-conférence ce matin qui a réuni M. Dominique SORAIN, Haut-Commissaire de la République, M. Edouard FRITCH, Président de la Polynésie française et M. Teva ROHFRITSCH, Vice-Président.

Le Ministre a souhaité entendre le Haut-Commissaire et le Président du Pays sur la situation sanitaire polynésienne. Ils ont ainsi fait le point sur la situation sanitaire du fenua, avec toute l'attention du Ministre des Outre-mer qui suit notre évolution sanitaire depuis l'apparition de deux clusters identifiés qui ont généré un nombre important de cas positifs et de cas contacts.

Ils ont rappelé les circonstances du rebond de l'épidémie en Polynésie française, résultant de comportements irresponsables de certains établissements et personnes à l'origine de ces clusters.

Ils ont également indiqué que la campagne de dépistage et de traçage est efficace puisqu'elle a permis d'identifier rapidement les cas contacts et remonter la chaîne de transmission.

Les autorités ont ensuite échangé sur la stratégie, les nouvelles mesures annoncées et le renforcement des moyens humains et matériels nécessaires pour endiguer la propagation de l'épidémie de covid-19 sur le territoire.

Ils ont également abordé les sujets touchant aux dossiers de développement du Pays, notamment du devenir du contrat de développement de la Polynésie française et de la suite qu'il convient de donner à ces sujets liés également à la relance économique de notre collectivité.

Le Ministre des Outre-Mer, au nom du Gouvernement, a confirmé le soutien de l'Etat et du Président Macron à la Polynésie française à travers notamment de l'accélération du traitement des besoins matériels exprimés par le Pays.